

G.R.H.
Société à responsabilité limitée au capital de 220 799 euros
Siège social : 4, Impasse du Vieux Château - 38550 ST MAURICE L'EXIL
388 824 294 RCS VIENNE
La « Société »

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE
DU 31 MARS 2025**

[...]

QUATRIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, décide de transférer le siège social du 4, Impasse du Vieux Château - 38550 SAINT-MAURICE-L'EXIL au 36, Rue Sarah Bernhardt - 07430 DAVEZIEUX, et ce avec effet au 1^{er} janvier 2025.

En conséquence, l'Assemblée modifie l'article 4 des statuts de la manière suivante :

« ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé :

36 rue Sarah Bernhardt - 07430 DAVEZIEUX. »

Le reste de l'article demeure inchangé

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

CINQUIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

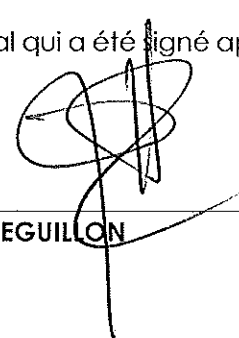
Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

*

**

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant.



Gilles REGUILLON
Gérant